

GUIDE DU DEPOT D'UNE DEMANDE DE SUBVENTION SUR DAUPHIN

Vous trouverez ci-après différentes étapes de saisie du dossier de subvention auxquelles il convient de prêter attention lors de la saisie du dossier sur Dauphin.

Pour rappel, le dépôt des dossiers est à présent entièrement dématérialisé.

Pour toute difficulté lors de la saisie de la demande de subvention ou du dépôt en ligne d'un bilan, veuillez contacter la cellule d'accompagnement au 09.70.81.86.94 ou via l'adresse électronique : support.P147@experisfrance.fr.

Pour toute autre demande le service politique de la ville demeure à votre disposition.

Votre accès à dauphin doit se faire en suivant ce lien : usager-dauphin.cget.gouv.fr

⇒ **ETAPE 1 : CONNEXION**

- Si vous avez déjà reçu une subvention au titre de la politique de la ville vous disposez déjà d'un compte

- Si vous n'avez jamais reçu de subvention vous devrez

 **Créer un compte**

- Notez qu'une adresse mail ne peut être liée qu'à un seul compte

⇒ **ETAPE 2 : DEPOSER UNE DEMANDE D'AIDE**



- Tout dépôt nécessite de cliquer sur « Déposer une demande d'aide » ;
- Au sein de la liste des téléservices affichés à l'écran sélectionnez « Subvention Politique de la ville »
- Une frise s'affichera :



Il conviendra de cliquer sur **SUIVANT** afin de faire défiler les étapes.

1^{ère} étape : PREAMBULE

- Il convient d'en prendre connaissance




2^{ème} étape : CRITERES d'ELIGIBILITE

- Cochez OUI

3^{ème} étape : VOTRE TIERS

- Veuillez sélectionner la nature de la structure représentée et remplir / vérifier les informations permettant votre identification.

• Le tiers que je représente

SIRET *	<input type="text"/>	<input type="text"/>		
Nom - Dénomination *	<input type="text"/>			
Sigle	<input type="text"/>			
N° RNA ou à défaut celui du récépissé en préfecture	<input type="text"/>			
Date de publication de la création au journal officiel	<input type="text"/>			
Numéro d'inscription au registre (article 55 du code civil local)	Date	<input type="text"/>		
	Volume	<input type="text"/>	Folio	<input type="text"/>
	Tribunal d'instance	Veuillez saisir un tribunal d'instance 		
NAF	Veuillez saisir un NAF			
Site internet	Veuillez saisir un site internet			

4^{ème} étape : VOTRE DOSSIER

- Il conviendra d'intituler votre action sous cette forme : **Contrat de ville XXXX 2022 – Nom de la structure – Nom de l'action ;**
- Pour sélectionner un Contrat de ville, tapez 02 et sélectionnez votre contrat de ville dans le menu déroulant ;

Intitulé *

Objectifs *

Thématique/Dispositif *

Fréquence *

Nature *

Sélectionnez le contrat de ville * ex : 57 - CA Metz Métropole

Description *

- 02 - CA de Saint Quentin dation
- 02 - CA du Pays de Laon
- 02 - CA du Soissonnais
- 02 - CC Chauny Tergnier
- 02 - CC Villers-Cotterêts - Forêt de Retz
- 02 - CC de la Région de Château Thierry
- 02 - CC des Villes d'Oyse
- 02 - CC du Pays des Trois Rivières

Powered By MGDIS - CGET -

- « Localisation(s) du dossier » : il convient d'indiquer les quartiers prioritaires dans lesquels l'action a vocation à se dérouler
- « Période de réalisation » : Indiquez du **01/01/2022 au 31/12/2022**

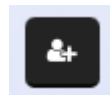


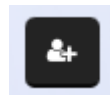
BUDGET PREVISIONNEL

Il doit être rempli avec la plus grande attention car la sélection des financeurs conditionne l'acheminement de votre demande de subvention vers le bon service instructeur et donc la rapidité de son traitement.

- Veuillez sélectionner la Période de réalisation de l'action soit « **Annuelle ou ponctuelle** » et indiquez Millésime « **2022** »
- Dans la partie RECETTES, compte 74 – « SUBVENTION D'EXPLOITATION », vous pouvez solliciter les services en charge de la Politique de la ville :

De l'ETAT :



- Pour la subvention ETAT : cliquez sur l'icône  à droite de la ligne « Etat »
- Tapez « **02-ETAT-POLITIQUE-VILLE** » et inscrivez le montant sollicité

74 - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION 0,00 € HT

Etat : préciser le(s) ministère(s) sollicité(s),
directions ou services déconcentrés sollicités 0,00 € 

Q 02-

Conseil-s Régional(aux)	02-CULTURE (UD-DRAC)
Conseil-s Départemental (aux)	02-DILCRAH
Communautés de communes ou d'agglomérations	02-DROITS-DES-FEMMES (DDDFE)
Commune(s)	02-EDUCATION-NATIONALE (DSDEN)
Organismes sociaux (CAF, etc. de	02-ENVIRONNEMENT-AMENAGEMENT-LOGT (DDT)
Fonds européens (FSE, FEDER, etc	02-ETAT-POLITIQUE-VILLE
L'agence de services et de paiement aidés)	02-INTERIEUR (BOP 104-INTEGRATION)
	02-JEUNESSE-VIE-ASSO
	02-JUSTICE (DTPJJ)
	02-POLE-EMPLOI

- Pour solliciter les services en charge de la Politique de la ville :

D'une communauté d'agglomération : Tapez « Nom de la communauté d'agglomération » ou « 02 » et faites défiler le menu déroulant puis sélectionnez ;

D'une Ville : Taper « Nom de la commune » ou le code postal puis sélectionnez ;

Du Conseil Régional : Taper « HAUTS DE FRANCE » et sélectionner « HAUTS DE FRANCE (CONSEIL REGIONAL) » ;

Du Conseil Départemental : Tapez « 02 » puis sélectionnez « 02-AISNE (DEPT) ».

5^{ème} ETAPE : RECAPITULATIF

- Téléchargez et Imprimez le modèle d'attestation sur l'honneur puis ajoutez la copie numérisée remplie et signée directement en cliquant sur l'onglet « + AJOUTER »



Avant de cliquer sur l'onglet « TRANSMETTRE » nous vous prions de bien vérifier le récapitulatif des informations saisies car une fois transmise la demande ne sera plus modifiable.

Afin de terminer votre demande de subvention cliquez sur « TERMINER », vous recevrez dès lors un mail confirmant le dépôt de votre demande.